

> Intitulé de l'emploi

Évaluateur des politiques fiscales et économiques

> Autres appellations

Chargé d'études

> Définition synthétique

L'évaluateur des politiques fiscales et économiques réalise des études et des synthèses, notamment pour aider à la prospective et éclairer la prise de décision stratégique des décideurs. Il analyse également l'impact, la mise en œuvre et les résultats d'une politique publique et propose éventuellement des pistes d'amélioration. Il conçoit les textes juridiques nécessaires à la mise en œuvre des orientations arrêtées par les décideurs.

> Activités principales

- Mise au point du projet d'études (contribution à la définition des objets d'études, identification des sources d'information disponibles)
- Réalisation des études (collecte et mise en forme des données nécessaires, traitement des données avec des méthodes appropriées, statistiques en particulier)
- Organisation de la veille technique, juridique et prospective sur le domaine d'activité à partir de tous les éléments d'information disponibles (études, expériences étrangères...)
- Maintenance des données juridiques (mise à jour régulière des textes selon la méthode légistique)
- Mise en œuvre des directives et orientations arrêtées et conception de textes juridiques nécessaires Recherche de la qualité de la norme, aide au choix de l'autorité supérieure (régularité juridique / opportunité politique)
- Suivi et analyse des politiques publiques conduites et mise à jour des problématiques pour une adaptation aux évolutions constatées
- Rédaction de comptes rendus d'entretien et de rapports de synthèse

> Compétences requises

Savoir :

- Connaissances fiscales, douanières et économiques très approfondies
- Culture administrative générale (fonctionnement des institutions, des organismes, des cadres juridiques et réglementaires...)
- Techniques d'expression écrite et orale
- Méthodes de rédaction de type juridique

Savoir-faire :

- Analyser et identifier des problématiques
- Extraire d'une recherche documentaire les informations les plus pertinentes
- Mobiliser et articuler différents types de gisement de données
- Rédiger et présenter les résultats des travaux sous des formes diverses adaptées à différents publics
- Rédiger un texte normatif
- Intégrer des connaissances parfois pointues dans des domaines divers
- Maîtriser les délais

• Comportements professionnels

- Esprit d'analyse et de synthèse
- Rigueur
- Bon relationnel et sens de l'écoute (interlocuteurs variés)
- Grande disponibilité
- Capacités de représentation (savoir convaincre, soutenir une position)

> Conditions particulières d'exercice

- Réalisation de travaux complexes, urgents et sensibles
- Habilitation d'accès aux données personnelles ou sensibles
- Respect obligatoire du secret statistique ou professionnel dans le cadre réglementaire existant

> Tendances d'évolution

Facteurs clés à moyen terme (3-5 ans) :

- Accroissement et diversification de la demande d'études, en liaison notamment avec le développement de l'évaluation
- Besoin croissant de comparabilité internationale de données similaires
- Implication de la fonction juridique dès l'élaboration de la stratégie, amélioration de la sécurité juridique

Impacts sur l'emploi (qualitatif) :

- Nécessité accrue d'une formation spécifique aux techniques de l'évaluation
- Spécialisation, et donc mise à niveau permanente, avec intégration des comparaisons internationales
- Compétences accrues en rédaction de textes

> Proximité avec d'autres emplois

- Juriste contentieux